

# Ils sont au service des musulmans pour la fête de l'égorgement : liste des abattoirs temporaires agréés

écrit par Maxime | 29 juillet 2019



Paraît au *Journal officiel de la « République » française* un avis du 28 juillet du Ministère de l'agriculture publiant une liste d'abattoirs temporaires agréés pour l'Aïd el Adha d'août 2019.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038831382&dateTexte=&categorieLien=id>

Certains de ces établissements proposent par ailleurs des prestations pour d'autres types de clientèles, d'autres se sont spécialisés dans la fourniture de moutons à abattre aux musulmans. En Isère, par exemple, Jérôme Jourdan a tout prévu pour faire le bonheur des musulmans de Rhône-Alpes...

<http://www.fete-du-sacrifice.fr/>

*Bonne fête du sacrifice – Aïd Koum Mabrouk*

## **Sacrifice autorisé**

*Jérôme, agriculteur en Isère, est spécialisé dans la vente et le sacrifice d'agneaux pour la fête de l'aïd el kébir, ou la fête du sacrifice. Un grand choix de moutons élevés en France, sacrifice autorisé et transport 100% légal.*

## **Vente de moutons**

*Situé entre Bourgoin Jailleu et Lyon dans le département de l'Isère en Rhone-Alpes. Vous y trouverez un grand choix d'agneaux pour la fete de l'aïd.*

## **Plan du site**

- [Où nous trouver](#)
- [Agneaux pour la fête du sacrifice, aïd el Kébir](#)
- [Choisissez et réservez votre agneau pour l'Aïd](#)
- [Articles de presse](#)
- [Aïd el Kébir](#)

## **Fete-du-Sacrifice.com**

*Jérôme Jourdan*

*949 route des cerisiers*

*38440 Savas-Mépin* [Google maps](#) *Téléphone : 06 63 45 39 07*

*N° de Siret : 441 984 085 00015*

Par conséquent, renseignez-vous, il y en a peut-être certains près de chez vous auxquels vous auriez peut-être pu penser pour un mariage ou un séminaire d'entreprise...

Juridiquement, il est interdit de refuser la fourniture d'une prestation ou d'un bien à une personne en raison de son appartenance idéologique, dans l'état du droit actuel. Le Code pénal exige en effet un « motif légitime » pour ce faire et les juges ont pu se montrer très sévères, à Albi notamment ces derniers temps.

En revanche, nul ne peut être tenu de délivrer un service ou

un bien objectivement spécifique. Le refus procède alors de la liberté économique d'entreprendre, dont l'autre facette est le droit de ne pas proposer tel service ou tel bien à tous.

Dans le cas présent, personne n'est obligé de fournir un abattoir temporaire pour l'Aïd. Il n'y a pas de risque sur le plan judiciaire à refuser ce service. C'est donc délibérément que les entrepreneurs suivants ont décidé de concourir à la réalisation de l'Aïd. « Les affaires sont les affaires », aurait raillé Octave Mirbau...

*JORF n°0174 du 28 juillet 2019*

*texte n° 88Avis relatif à la liste provisoire des abattoirs temporaires agréés pour la durée de la fête de l'Aïd el Adha du mois d'août 2019NOR: AGRG1917759V*

*ELI: Non disponible*

La liste provisoire des abattoirs temporaires agréés pour la durée de la fête de l'Aïd el Adha du mois d'août 2019 est fixée comme suit :

FR 06.048.001 ISV. – GIAUME (Maurice), 2130, route de Chateauneuf, 06390 Contes.

FR 06.058.001 ISV. – CARLAVAN (Pierre Aimé), quartier La Bastide, 06460 Escragnoles.

FR 13.004.999 ISV. – La bergerie de Sylvestre, Mas de Nans, Route de Tarascon, 13200 Arles.

FR 13.047.999 ISV. – GAEC LA MASSUGUIERE, Domaine La Massuguière, rond point Marcel Dassault, 13800 Istres.

FR 13. 071.994 ISV. – HATTAB Samir, 1633 Chemin du Plan des Pennes, 13170 Les Pennes-Mirabeau.

FR 13.110.999 ISV. – BERGERIE DE TRETTS, Quartier Bresson, 295, chemin de la Grande Pugère, 13530 Trets.

FR 2A.247.305 ISV. – De Rocca Serra Xavier, Hameau de Bala, 20137 Porto Vecchio.

FR 2B.193.001 ISV. – BARAZZOLI Paule, lieu dit Peri Tondu, Caporalino, 20236 Omessa.

FR 21.317.001 ISV. – Communauté musulmane d'Is sur Tille, 17, rue de la Rochette, 21120 Is sur Tille.

FR 21.166.001 ISV. – Association franco-maghrébine de Chenôve, 14, rue Jacques Daguerre, 21300 Chenôve.

FR 25.580.150 ISV. – Association des Résidents Musulmans de Valentigney (ARMV), 1

bis rue des Frères Lumière, 25700 Valentigney.

FR 28.134.172 ISV. – Abattoir temporaire, ZI des Châtelets, chemin des Châtelets, 28100 Dreux.

FR 30.347.090 ISV. – CLAPPIER (Lionel), Jeu de mail, chemin de la Guillaumette, 30600 Vestric-et-Candiac.

FR 34.172.036 ISV. – Abattoir de l'association « la bergerie languedocienne », Espace Rock-Grammont, 34000 Montpellier.

FR 38.342.003 ISV. – MARTIN (Eric), Le Village, 38650 Roissard.

FR 38.476.001 ISV. – JOURDAN (Jérôme), 949, route des Cerisiers, 38440 Savas-Mépin.

FR 42.218.035 ISV. – Abattoir temporaire (Association culturelle des musulmans de Montraynaud), 6, rue du Moulin Perrault, 42000 Saint Etienne.

FR 45.009.001 ISV. – SARL JOUSSET, « Le Moulin », 45170 Aschères-le-Marché.

FR 59.512.013 ISV. – Abattoir temporaire de Roubaix, 260, rue Turgot, 59170 Roubaix.

FR 61.001.002 ISV. – Association culturelle et sportive franco-turque d'Alençon, lieu-dit Le Moulin de Bel Œuvre, 61200 Moulins-sur-Orne.

FR 72.181.043 ISV. – Abattoir ATAFF, Boulevard Pierre Lefauchaux, 72100 Le Mans.

FR 73.068.008 ISV. – GAEC Lison, Les Gabelins, 73390 Chamousset.

FR 74.245.008 ISV. – EARL CHEVALLIER, 107, route de la Ferme, 74370 Saint-Martin-de-Bellevue.

FR 83.049.003 ISV. – KNF ELEVAGE, 784 Chemin des Gamays, 83390 Cuers.

FR 83.109.001 ISV. – GIE du Brouis, Campagne Le Carton, 83840 La Roque-Esclapon.

FR 83.113.001 ISV. – GIE du Bourdas, 1612 voie de la Transhumance, 83560 Saint-Julien-le-Montagnier.

FR 83.137.001 ISV. – SARL M. E.D Orient, La ferme Belayachi, 9001, chemin de La Juliette, 83200 Toulon.

FR 83.138.001 ISV. – EARL DE PEYRUSSE, 82, chemin du Collet de Christine, 83440 Tourrettes.

FR 84.016.001 ISV. – GIRARDIN (Philippe), domaine de La Tapy, 24, chemin des Taillades, 84370 Bédarrides.

FR 84.080.048 ISV. – KHAMMA (Driss), 1305, chemin de Saint-Hilaire, 84170 Monteux.

**Rien n'obligeait non plus France 3 à se faire l'écho de cette liste pour inciter les musulmans à s'organiser afin que les égorgements soient les mieux réussis.**

En Savoie, un certain journaliste « AH » ayant souhaité garder l'anonymat (il ne risque pourtant pas de se faire égorger après un tel texte !), semble en extase devant cette « fête »

où les musulmans portent, selon lui, « leurs plus beaux vêtements ». Alors, dépêchez-vous, leur signifie-t-il, de réserver votre mouton, cher lecteur musulman. Et de louer une fête de la « fraternité entre croyants » :

# ***Fête religieuse de l'Aïd el Kébir en Savoie : c'est le moment de réserver votre mouton***



*Pour la grande fête musulmane de l'Aïd el Kébir, le rituel du sacrifice est très encadré en France / © David Rossi / Maxppp*

La grande fête musulmane de l'Aïd el Kébir aura lieu, en France, le 11 août 2019. Mais il est déjà temps d'y penser. En Savoie, la préfecture rappelle les bonnes pratiques pour l'abattage rituel.

Par AH Publié le 12/07/2019 à 16:08 Mis à jour le 12/07/2019 à 16:56

L'Aïd-el-Kébir, ou Aïd al-Adha, fête du sacrifice, est la plus importante du calendrier musulman. Elle aura lieu le 11 août prochain en France.

C'est une fête de partage et de fraternité entre croyants.

A cette occasion, les musulmans portent leurs plus beaux habits et sacrifient un animal, le plus souvent un mouton, pour le repas.

En France, le rituel de l'abattage est très encadré.

Tout abattage d'animaux en dehors des abattoirs agréés par l'Etat constitue un délit.

En Savoie, la préfecture a publié une liste d'abattoirs agréés :

– Abattoir de Bourg Saint-Maurice (SCA Abattoir et viandes de Tarentaise – 73700 Bourg St Maurice) : abattage d'ovins uniquement et sur réservation ;

– Abattoir de Saint-Etienne de Cuines (Société de l'Abattoir de Maurienne, Route des Iles – 73130 Saint Etienne de Cuines) : abattage d'ovins uniquement et sur réservation ;

– Abattoir de Chambéry (SAB Avenue de la Houille Blanche – 73000 Chambéry) : abattage d'ovins sur réservation le premier jour et de bovins le second jour, sur réservation ;

– Abattoir du GAEC LISON (lieu dit Les Gabelins 73390 CHAMOUSSET) : abattage d'ovins uniquement, sur réservation.

Il appartient, comme chaque année, aux personnes souhaitant faire abattre un animal

à cette occasion de le réserver auprès d'un éleveur de moutons.

La réservation des places d'abattage se fait au préalable, soit auprès des responsables des abattoirs directement, soit auprès des représentants du Conseil régional du culte musulman (CRCM).

Un approvisionnement en carcasses de moutons est aussi possible auprès des boucheries spécialisées.